

3270



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI



AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET
DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MAGASIN
DE STOCKAGE DU VILLAGE DE MINAME**

Décembre 2005

132



MS et Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar - Sénégal - BP : 24186 - Tel : 865 11 80 / Fax : 867 23 79 E.mail : masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES	3
I INTRODUCTION	4
II METHODOLOGIE.....	5
III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet.....	6
3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet	6
3.1.1 L'information	6
3.1.2 La préparation et la formulation des DMP	6
3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire.....	7
3 – 3. La passation des marchés	8
3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre.....	8
3 – 3 – 2. Le contrat de travaux	9
3 – 3 – 3. Marchés des fournitures ou de biens.....	9
3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP.....	10
3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements	10
3.5 Appréciation des organes de gestion du micro - projet.....	10
3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements	11
3 – 8. La gestion environnementale	11
3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux.....	11
3.10. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.....	12
3 – 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables.....	12
V. TABLEAU DE SYNTHESE	14
ANNEXE.....	16
o CODE DE CONDUITE	17

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Agence Régionale du Fonds Social

CGMP : Comité de Gestion du Micro-projet

CTMO : Comité Technique de Mise en Œuvre

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICP : Infirmier Chef de Poste

MP : Micro-projet

OADC : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

OCB : Organisation Communautaire de Base

SDA : Service Déconcentré de l'Administration

I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto-évaluation de chaque micro-projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixes et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

I METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a eu pour sous-bassement les instruments, techniques et outils de la démarche participative. Les plus utilisés ont été :

- l'assemblée générale avec la participation de l'ensemble de la communauté villageoise
- les focus-groups avec essentiellement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,
- les entretiens individuels sur des questions s'adressant aux notables, aux personnes ressources du village.

En plus des membres du CGMP, l'assemblée générale a enregistré la participation des différentes composantes de la communauté notamment l'OCB, le CTMO, le CAFS. Ce niveau de représentation a permis à toute la communauté à travers un examen attentif et critique d'évaluer la façon dont l'organisation et les activités ont été conduites dans le village.

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet

3.1.1 L'information

Les populations du village de Miname disent avoir entendu parlé de l'AFDS pour la première fois lors des enquêtes préliminaires. Cette information est mieux élucidée lors du comité local de développement organisé au siège de la communauté rurale de Ida Mouride où le projet AFDS a été expliqué dans tous ces détails (domaine d'intervention, cibles et les objectifs visés).

Avant le micro – projet, la circulation de l'information se faisait de manière anarchique à travers des rassemblements dispersés ou devant les mosquées lors des heures de prières. Avec le micro – projet, la circulation de l'information est bien organisée. Avec un comité d'animation, de sensibilisation et de formation (CASF) qui se charge de porter l'information à tout moment et au bon moment, les risques de biais ne sont nullement amoindris. D'une manière générale les populations de Miname ont bien apprécié la circulation de l'information avec l'AFDS.

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

L'évaluation participative des besoins (EPB) avec comme moyens d'outils les assemblées générales, le focus groupes ont permis à la communauté villageoise de ressortir l'ensemble de leurs besoins.

En plus de ces outils, la grille de priorisation a permis aux populations de ressortir les besoins prioritaires.

La mise en œuvre de cet exercice a vu la participation de l'ensemble de la communauté villageoise (jeunes, femmes, groupes vulnérables).

Au sortir de cette évaluation les priorités du village étaient :

- la construction et l'équipement d'un magasin de stockage
- la construction et l'équipement d'une case de santé
- la construction et l'équipement d'un centre de formation

La construction d'un magasin de stockage étant la première priorité, elle fut retenue comme micro – projet à financer l'AFDS en rapport avec les bénéficiaires.

Le coût total de micro – projet est évalué à **13 314 415 F CFA** et l'apport de la communauté est estimé à **1 073 018 F CFA**.

Cet apport a été mobilisé en nature. Toute la communauté s'est mobilisée avec leur charrette pour la collecte de sable, de gravier de l'eau suivant une programmation consensuelle.

Le délai entre la réunion du CTE et l'approbation de la requête pour la direction générale de l'AFDS a duré un mois quinze jours (1 mois 15 j).

Le délais entre l'approbation et la mise en place de la première tranche de financement a duré 3 mois.

Les difficultés notées durant ces deux étapes sont :

- Installation d'un climat d'incertitude, de découragement du fait d'expériences malheureuses de projets / programmes qui sont passés dans la localité.

- Le retard apporté sur le calendrier d'exécution prévisionnel des travaux.

Pour surmonter ces difficultés, des campagnes de sensibilisation ont été organisées pour redonner confiance aux populations. Le calendrier d'exécution prévisionnel a été rectifié et les populations ont laissé les travaux champêtres pour mobiliser l'apport en nature. Globalement, les populations apprécient positivement la phase de la préparation et de formulation du DMP mais elle souhaite la traduction de ce document en langues locales pour qu'il soit plus accessible.

3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

La gestion financière est une activité qui donne à chaque OCB une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations.

Pour cela la possession d'un compte bancaire constitue l'acte de premier ordre.

Le compte bancaire de Ida Gadiaga a été ouvert le 03 / 09 / 2004 au CMS de Koungheul.

Les signataires de ce compte sont Monsieur Omar GUEYE (Président du CGMP), Monsieur Mbaye KANE (trésorier) et leurs adjoints respectivement Fady GUEYE et Maty NIASSE.

Pour retirer des fonds au niveau du CMS, les signataires doivent obligatoirement disposer d'un avis de non objection signé par l'animateur de zone sur lequel aussi sont apposés les signatures du président et de la trésorière.

Selon les mandataires, aucun problème n'a été signalé concernant les procédures de retrait.

Les outils de gestion de compte les plus utilisés sont le cahier banque et le cahier de caisse.

Le cahier de seconde caisse, le carnet de banque qui sont remplis par la secrétaire.

Aucune contrainte n'a été notée à ce niveau.

Selon la communauté, la méthode de gestion est bonne car elle est transparente et souple.

Au moment de l'auto – évaluation les deux tranches de financement ont été certifiées par l'AFDS, comme le montre le tableau ci – dessus.

Allocations	Date	Montant Fcfa
1 ^{ère} Allocation/ certifiée	04 février 2005	6 476 293
2 ^{ème} allocation	10 novembre 2005	
Total		

La tenue du compte bancaire et l'organisation financière sont globalement appréciées par la communauté du fait de sa clarté et sa transparence.

3 – 3. La passation des marchés

Le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP avec une légère modification au niveau des temps. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (04) types de marchés qui sont:

- marché de services
- marché de travaux,
- marché de fournitures et d'équipements

3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre chargé du contrôle et suivi des travaux du MP a été recruté à la suite d'un appel d'offres. Des lettres d'invitation ont été d'abord envoyées aux maîtres d'œuvre potentiels, ensuite il y a eu trois réponses et ensuite après dépouillement et analyse des offres, le marché a été adjugé et après la signature du contrat est intervenue. Et la communauté est d'accord sur le contenu de ce contrat passé entre le prestataire et le CGMP.

Le paiement du maître d'œuvre s'est fait en quatre (04) tranches selon l'état d'avancement des travaux en pourcentage :

- 30 % après la formation des membres du CTMO + rapport mensuel + photos du chantier.
- 30 % les travaux des gros œuvres + PV et photos de chantier
- 30 % après réception provisoire et rapport de réception provisoire
- 10 % après la réception définitive et rapport de réception définitive

Cependant la collaboration entre la communauté et le maître d'œuvre est jugée bonne. Et aucun problème n'a été signalé lors de l'exécution du contrat.

3 – 3 – 2. Le contrat de travaux

Comme pour le marché des services, l'entreprise chargée des travaux a été sélectionnée à la suite d'un appel d'offre. Après dépouillement et analyse des offres, « l'Entreprise CSBTP » s'est vue attribuée le marché.

Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, les membres du CTMO et l'OADC.

La main d'œuvre locale a été mise à contribution pour la réalisation de l'infrastructure et elle a été recrutée par le chef de chantier.

Au cours de l'exécution du contrat, des problèmes ont été signalés à savoir des ruptures fréquentes des travaux dus au manque de matériel parce que l'entrepreneur avait abandonné l'équipe sur le terrain.

3 – 3 – 3. Marchés des fournitures ou de biens

Comme pour les marchés de maître d'œuvre, les marchés de fournitures et équipement ont été passés par consultation restreinte. Des lettres d'invitation ont été envoyées aux fournisseurs de la place à la suite de quoi 03 propositions ont été obtenues. Après dépouillement et évaluation des offres, le CGMP a approuvé les marchés et deux fournisseurs ont été retenus, l'un pour l'équipement et l'autre pour les biens.

Cependant le matériel n'est pas encore livré.

La communauté a été informée à l'approbation et la signature des contrats.

Ce qu'il faut déplorer c'est la lenteur apportée dans la livraison des équipements mais globalement la communauté apprécie de manière positive les procédures de la passation des marchés. Selon la communauté, les enseignements tirés de la passation des marchés se résument :

- la maîtrise des procédures de passation des marchés
- la transparence notée dans la passation des marchés.

Malgré la bonne appréciation des procédures de la passation des marchés, la communauté souhaite la mise en disposition d'un guide de passation des marchés.

3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP

Le suivi et la supervision constituent deux éléments fondamentaux pour une bonne exécution des travaux.

Au niveau de la communauté, le suivi et la supervision ont été assurés par le CGMP et le CTMO.

Le CTMO délégatoire du pouvoir de supervision des travaux par le CGMP est constitué des maçons du village qui ont des notions en bâtiment.

Dans l'exécution de leur tâches, les membres du CTMO ont été appuyés par le maître d'œuvre et l'OADC (Responsable des infrastructures). Cet appui leur a été d'un grand intérêt, et la fréquence des visites était hebdomadaire.

A chaque fois les recommandations formulées ont permis au CTMO de bien remplir leur mission de surveillance.

En gros le système de suivi et de supervision des travaux est jugé efficace pour les bénéficiaires, mais pour une plus grande efficacité les acteurs doivent détenir des supports en langue nationale.

3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements

La durée initiale de l'infrastructure était de 45 jours calendaires mais la durée réelle est de 07 mois. Cet écart est dû aux ruptures fréquentes des travaux avec le manque de matériel de l'équipe de terrain.

Malgré ce retard, les réalisations ont bien répondu à l'attente de la communauté. Après un procès verbal du maître d'œuvre une commission de réception provisoire composée des membres du CGMP, du CTMO, du CASF, de l'OADC 2 et l'ARFS était sur le chantier pour procéder à la réception provisoire de l'ouvrage.

Par ailleurs l'équipement n'est pas encore livré.

3.5 Appréciation des organes de gestion du micro - projet

La communauté est satisfaite de la gestion du micro – projet par le CGMP. Le travail du CMO et du CASF est bien apprécié par toute la communauté.

3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements

L'entretien et la maintenance sont le gage de la durabilité et la pérennisation des infrastructures et équipements.

Dans le village de Miname, la mise en place d'un comité d'entretien et de salubrité est la stratégie dégagée par la population pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements. La communauté n'a pas encore ouvert de compte spécial pour la maintenance du fait de la non fonctionnalité de l'ouvrage.

Les dispositions mises en œuvre pour assurer la pérennité des activités induites par la réalisation du magasin de stockage sont l'élaboration d'un code de conduite.

3 – 8. La gestion environnementale

La gestion environnementale est largement prise en compte dans le cadre de ce micro – projet avec le magasin qui n'est pas trop proche des habitants à cause des traitements chimiques éventuels.

3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux

Les organes internes (CGMP, CTMO, CASF) ont été mis sur pied. Les femmes (50 %), les groupes vulnérables sont représentés au sein du CGMP.

Attributions / Rôles	Femmes	Jeunes	Groupe Vulnérables
Président			x
Vice présidente	x		
Trésorière			x
Trésorière Adjointe	x		
Secrétaire générale			x
Secrétaire générale Adjointe	x		

Les membres du CTMO sont constitués de groupe vulnérable. Les personnes ont été choisies selon leur degré d'engagement.

Selon les populations, les membres du CTMO ont accompli avec abnégation la mission qui était la leur.

Les membres ont des rôles spécifiques (les femmes chargées de porter l'information au CASF pour l'approvisionnement en eau et les hommes pour le sable et le gravier).

Le travail remarquable accompli par le comité d'animation de sensibilisation et de formation (CASF) a pour conséquence une participation massive de toute la communauté :

Les femmes occupent une place de choix de cette participation majeure fut le transport du matériel vers le site à cause du lieu d'approvisionnement.
L'appréciation de la communauté sur l'organisation interne et les effets sociaux est de manière générale positive.

3.10. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables

Le niveau de participation des femmes, jeunes et groupes vulnérables a été déterminante dans la réalisation du micro – projet.
Leur participation à la prise de décision était très bonne.

3 – 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables

Le renforcement des capacités a porté sur les modules suivants :

Modules	Période	Qui a dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances de démultiplication	Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	17-20-05 / 04	- DIAW - Aïssatou NDAO	Kafrine	03	x			01	
Passation des marchés	03-07 / 09 /04	Relais FGB	Kounghoul	05	x			01	
Plan. Part.	06-10/ 04 /04	- Balla - Mass	Kounghoul	06	x			01	
Gest. Fin.	02 – 08 /06/04	- Balla - Mass	Saly Escale	03	x			01	
SEP	14-16/06/ 05	DIAW	Kounghoul	04	x			01	
Formation des gestionnaires	09– 11/09/05	Thierno Ndao Kaffrine	Kounghoul	04	x			00	

La conduite des formations est dans l'ensemble très satisfaisante.

Cependant la communauté souhaite que des améliorations soient apportées au niveau du calendrier et du programme de formation. Les périodes où se tiennent les séances de formation sont parfois défavorables (hivernage) et constituent un goulot d'étranglement à la communauté participante.

Aucun relais n'a été encore formé sur le VIH/SIDA et aucune activité n'a encore été menée dans ce domaine.

Au programme, elle souhaite que l'accueil soit mis sur l'alphabétisation fonctionnelle.

Globalement, l'appréciation de la communauté sur le renforcement des capacités est positive, mais elle souhaite que l'accent soit mis sur l'alphabétisation fonctionnelle pour une bonne maîtrise de l'ensemble de ces outils et de leur faire disposer des supports en langue nationale.

V. TABLEAU DE SYNTHESE

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE			RECOMMANDATIONS
			BIE N	MOY EN	FAIBLE	
Information	- Bonne circulation de l'information au niveau interne - Démarche participative - Dynamisme du CAFS - Appui de l'opérateur OADC	Difficultés de déplacement par manque de moyens de transport en hivernage (charrettes)	X			
Préparation et formulation DMP	Implication de toutes les composantes de la communauté	Délais trop longs entre le DMP et les signatures des accords de micro - projets	X			Mettre le document du DMP à la disposition de la communauté par l'ARFS
Mise en œuvre et achèvement infrastructures et équipements	- Participation effective de la communauté à la mise en œuvre du micro - projet - Réalisation de l'équipement conforme à la DMP	Equipements non complets	X			
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	Formation du CTMO Définition de modalités de prise en charge des charges d'entretien et de maintenance Formation des membres du comité de gestion en techniques de stockage Taxe de stockage fixé à 2500 frs / tonne	Non ouverture d'un sous compte de pérennisation et de maintenance	X			Ouvrir un sous compte pour la sécuriser et retenir la garantie
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	Travaux de construction achevés	Le magasin non fonctionnel	X			Compléter l'équipement et rendre fonctionnel le magasin
Organisation interne et effets sociaux	Mise en place des divers organes de gestion (CGMP, CTMO, CAFS) Implication de l'ensemble des composantes de la communauté dans les organes Participation du CTMO au suivi/contrôle des travaux Bonne cohésion sociale		X			
Organisation financière et tenue du compte bancaire	Ouverture de compte au CMS Sécurisation des décaissements avec l'Avis de Non Objection de l'OADC 2 Utilisation d'outils de gestion appropriés (cahier de caisse, cahier de banque, cahier de secrétaire, malle d'archives, cachet, livret de banque, etc....) Appui de l'animateur dans		X			Traduire le Guide de gestion financière comptable en wolof.

	l'enregistrement des opérations comptables Formation en Gestion Financière et Comptable					
Passation des marchés	Formation en passation de marchés Appui de l'OADC 2 dans la passation des marchés Responsabilisation de la communauté dans la passation des marchés		X			Renforcer les compétences en passation de marchés Traduire le guide en passation et le mettre à la disposition des communautés
Suivi/supervision	Implication du CTMO Respect des fréquences de visites du CTMO Suivi des objections et recommandations du CTMO Renforcement de capacités des membres du CTMO		X			
Renforcement de capacités des OCB et des GV	Formation en FGB Restitutions villageoises des modules Réalisations des formations techniques	Indisponibilité au niveau villageois des modules et guides sur les thèmes de la FGB	X			-Traduire et mettre à disposition les modules et guides de la formation des FGB
Niveau de participation des jeunes et des femmes	Participation à la prise de décisions Démocratie et bonne gouvernance locale Dynamique organisationnelle	- participation à la prise de décision - démocratie de bonne gouvernance - dynamique organisationnelle - cohésion sociale	X			

ANNEXE

N° de marché : KLKA – IE 0020 – 04

Intitulé : Construction et équipement d'un magasin de stockage

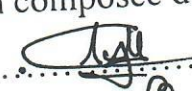
Bénéficiaire du marché : GIE de Miname

Lieu d'exécution : Miname

PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION PROVISOIRE

= 00 = 00 = 00 = 00 = 00 = 00 =

L'An Deux Mille Cinq, le 25 octobre 2005 une commission composée de :

- + Amath Sy ODC à Kaffrine (responsable) 
- + Lamine Diop responsable des infrastructures OADC Kaffrine 
- + Oumar Gueye Président CGNP 
- + Nora Seck Secrétaire 
- + Bathy Samb CAP 
- + Modou Gueye CTND 
- + Achmet NALOU N.O. 

S'est rendue à Miname pour procéder à la réception provisoire des travaux ci-dessus cités en objet.

Observations et réserves

- + Pas de panneaux directionnels (équité)
- + Pas de panneau au seuil
- + Couleur portes non conforme
- + Fixer les ION sur les pannes avec du fil de fer Ø6 en non de fil recuit.
- + Nettoyer une 2^e couche de peinture sur murs
- + Renforcer la chape de la dalle périphérique

Après visite contradictoire des lieux, la commission a prononcé la réception provisoire avec les réserves ci-dessous.

Voir observations et réserves ci-dessus

Signatures :

Voir ci-dessus



Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence réception provisoire

Date :

Lieu :

يوم السبت 26. October

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
	مات جيس		شريف علي بن محمد
1	ابراهيم زكريا	موظف	
2	الحاج بي و	موظف	
3	الحاج زكريا	موظف	
4	علي بن و	موظف	
5	محمد جوي	موظف	
6	مالكي و	موظف	
7	عيا	موظف	
8	الحاج بن و	موظف	
9	نام بن و	موظف	
10	محمد بن و	موظف	
11	ابراهيم بن و	موظف	
12	عيسى بن و	موظف	
13	محمد بن و	موظف	
14	سيد ساري و	موظف	
15	محمد بن و	موظف	
16	شريف علي بن و	موظف	
17	عيا	موظف	
18	هو بن و	موظف	
19	نام بن و	موظف	
20	الحاج بن و	موظف	
	عيا	موظف	
	ابراهيم بن و	موظف	

[illegible]

○ CODE DE CONDUITE

CODE DE CONDUITE DU MAGASIN DE STOCKAGE

Pour assurer la fonctionnalité du magasin, le code de conduite censuel est élaboré pour tous les usagers du magasin.

Les points clés de ce code de conduite sont :

- 1) Le recrutement du volontariat d'un magasinier et d'un gardien pour assurer le fonctionnement du magasin et la sécurité. Néanmoins, ils seront récompensés une fois à la fin de l'année.
- 2) Une redevance mensuelle de 1 500 F sera versée par tonne de céréales stockées pour la prise en charge du personnel, de l'entretien et de la gestion,
- 3) Les quantités à stocker par an seront de 200 T grâce aux rotations de stock avec une moyenne d'une rotation de deux mois / recettes novembre – décembre stockage août.
- 4) Un stock de prévoyance de 50 Kg par ménage sera exigé à la récolte. Ce stock sera redistribué aux populations nécessiteuses de Miname ou vendu à d'autres villages durant les mois les plus difficiles de la période de soudure. Le prix de vente sera fixé à 100 F CFA / kg ;
- 5) 10 % provenant des recettes seront consacrés aux frais de maintenance et d'entretien du magasin ;
- 6) 40 % des recettes seront consacrés à l'achat de pesticides et de sacs de stockage ;
- 7) 30 % serviront à récompenser annuellement le magasinier, le gardien et 10 % pour l'alimenter le compte de l'OCB ;

- 8) 5 % serviront à l'achat de fournitures de bureau, de matériels administratifs, financiers et divers (transport, photocopie etc.)
- 9) 5 % jetons de présence
- 10) Le comité de gestion assurera le contrôle et le suivi. Ainsi, il va veiller à l'utilisation rationnelle des installations pour leur assurer une durabilité.
- 11) Une gestion transparente des stocks et des fonds collectés (avec un cahier recette/dépenses et des fiches de stock) sera en rigueur ;
- 12) Des Assemblées Générales d'auto évaluation se tiendront tous les trimestres et l'AG une fois par an.
- 13) Des rapports de suivi de mise en œuvre seront déposés tous les deux mois.
- 14) En dehors de la période de soudure et de la période des récoltes, une périodicité d'un mois sera fixée pour les déstockages en faveur des ménages qui le désirent.
- 15) Les heures de travail sont fixées comme suit :
 - o Magasinier : 08 H – 13 – H / 15 H – 19 H
 - Gardien: 19 H – 08 H

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un but – Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE
POUR LA CLOTURE DU MP DE.....*Minasse*.....

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

REGION DE Koulikou..... DEPARTEMENT DE Kaffrine.....

COMMUNAUTE RURALE DE Ida Houre de.....

VILLAGE DE Minaur.....

TITRE DU MICRO PROJET : Construction et équipement d'un magasin de stockage de céréales

NOM DU DEMANDEUR : G.I.E. de Minaur.....

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : C.M.S. de Koungheul.....

N° Compte - 3232

NOM DU PRESIDENT : Omar Gueye..... TELEPHONE :

BENEFICIAIRES :
- Hommes :
- Femmes :
- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET :

SECTEUR DU MICRO PROJET :

DUREE DU MICRO PROJET :

DATE DE DEMARRAGE MP :

DATE D'ACHEVEMENT MP :

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	11.025 616	
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	1.073.018	
COUT TOTAL		
RELIQUAT		

DATE DE CLOTURE : 30.12.05..

N° ENREGISTREMENT MP KLKA-IE-023-04

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement :

Nature du Micro – Projet :

Nom de l'OCB : *GIE de Hiname*

Village de : *Hiname*

Communauté rurale de : *Ida Houe de*

Département de : *Kaffrine*

Région de : *Kaolack*

Nom du président : *Omar Gueye*

Liste des présent (VOIR ANNEXE°)

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
Ce jour ... *30 Decembre 2005* à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture
du Micro – Projet de *construction et équipement d'un magasin* s'est réunie à
..... *Darou Thiaguene*

	Points de contrôle	Observations
1	L'infrastructure est réceptionnée	
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	Oui
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	Oui
2	Les indicateurs de performance sont atteints	
2.1	Indicateur 1 <i>magasin équipé et fonctionnel</i>	Equipement non complet et magasin non fonctionnel
2.2	Indicateur 2 <i>gérant et gardien recrutés</i>	Nm
2.3	Indicateur 3 <i>Reduction des pertes</i>	
2.n	Indicateur n <i>Reduction des pertes - Reduction des gaspillages</i>	
	<i>Disponibilité de semences de qualité</i>	Nm
3	Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées	
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	Oui
3.2	Passation des marchés	Oui
3.3	Planification participative du micro projet	Oui
3.4	Gestion financière des micro projets	Oui
3.5	Formation technique spécifique 1	Oui = formation des magasinier
3.6	Formation technique spécifique 2	deja faite
3.7	Formation technique spécifique 3	Oui les relais sont formés
4	Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	Oui
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	L'infrastructure n'est pas encore fonctionnelle
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	Oui
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	Un comité de salubrité n'est pas encore mis en place
5	Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels	
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	Pas encore
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	
6	La situation financière	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	Nm
6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de	

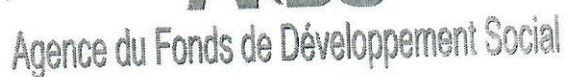
Décharge

Je Soussigné Omar Gueye président du CGMP
de Miname avoir reçu de l'OADC/Kaffrine les
documents ci-après :

- le guide d'auto-Évaluation du Micro-Projet
- le rapport d'auto-évaluation du micro-Projet

Le Président du CGMP





Objet : Assemblée Générale de clôture

Date : 30-12-05

Lieu : Darou Thiéguene.

Village = Mmanee

[illegible]

	l'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	Oui
7	L'auto évaluation	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	Oui
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	Oui
7.1.3	La passation des marchés	Oui
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	Oui
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	Infrastructures achevées mais équipements non complets
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	Oui
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	Oui
7.1.8	La gestion environnementale ;	Oui
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	Oui
7.1.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	Oui
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	Oui
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	Oui
7.2	Un rapport portant sur cette auto évaluation a été produit	Oui
8	L'inventaire physique	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	

Le coordonnateur de l'ARFS

Le président du CGMP



Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : 1.1025.616.....

Montant décaissé : 10.262.486.....

Reste à virer :

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : 763.130 F.....

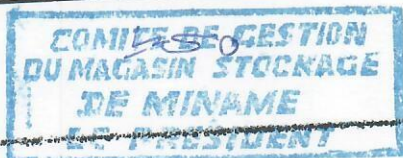
Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
Installation d'un téléphone mobile				

Déclare le Micro – Projet de ... construction et équipement d'un magasin de stockage du village de M. Mame est définitivement clôturé.

ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)

Le Président du CGMP



Le trésorier du CGMP

AK

Le Chef de village

الشيخ

L'OADC

L'ARFS

Le service déconcentré de l'administration concerné

Le Président de la Communauté Rurale